

## NC FORMATION

325 Via Nova – Pôle d'Excellence

83600 FREJUS

☎ 04.27.50.11.14

N° déclaration d'activité : 93 8305281 83

Mail: [ncformation83@gmail.com](mailto:ncformation83@gmail.com)



FORMATION

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST

(ART. R. 4224-15 du Code du Travail)

**Nombre de stagiaires :** 12 stagiaires maximum

**Public visé :**

- Toutes personnes souhaitant se former aux secourismes.

**Prérequis :**

- Savoir lire et écrire français

**Durée de la formation :**

- 14 heures, soit 2 jours

**Objectifs pédagogiques :**

- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail avec efficacité dans l'attente des secours spécialisés.

**Outils pédagogiques et techniques :**

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée d'un PC portable, un écran
- 1 lot de mannequins RCP avec peaux de visage individuelles : 1 Adulte, 1 enfant, 1 nourrisson + matériel d'entretien
- 1 Défibrillateur de formation avec accessoires
- Divers matériel pour mise en situation
- Mallette du formateur SST (INRS)
- Plan d'intervention (outil 31) + pictogrammes
- Vidéos Gestes et secours SST

**Examen :** L'examen est découpé en deux parties

**Partie théorique (30 mn) :** Questionnement simple sur le cadre règlementaire de l'activité du SST et les compétences en matière de prévention.

**Partie pratique (15 mn) :** Mise en œuvre des compétences du stagiaire à partir d'une situation d'accident simulée.

**Recyclages :**

- Maintien et Actualisation des Connaissances SST à faire tous les 2 ans.

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **1<sup>ère</sup> partie : Le sauvetage secourisme du travail**

- Importance des accidents dans l'établissement ou la profession : statistiques.
- Les situations inhérentes aux risques spécifiques à la profession ou à l'entreprise.
- Intérêts de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ? Son rôle avant l'accident.

### **2<sup>ème</sup> partie : Formation générale à la prévention des risques**

- Le mécanisme de l'accident : les concepts de danger, de situation dangereuse, de phénomène dangereux, de dommage, de risques
- Principes de base de la prévention des risques professionnels : savoir les repérer dans une situation de travail (mécanique, chute, électrique, chimique, toxique, incendie....) et reporter à la hiérarchie

### **3<sup>ème</sup> partie : Réaliser une protection adaptée**

- Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Etre capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

### **4<sup>ème</sup> partie : Examiner la victime et faire alerter et informer**

- Examiner la victime avant, et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter, alerter et informer en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

### **5<sup>ème</sup> partie : Secourir**

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s)
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas